



Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle des commissions scolaires du Québec

CA-19-20

**PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Visioconférence

27 mai 2019

14 h

Présences : M^{me} Julie Caron, présidente, CS de la Région-de-Sherbrooke
M. Normand Lacasse, 2^e vice-président, CS des Découvreurs
M. Alexandre Marion, trésorier, CS des Monts-et-Marées
M^{me} Yanik Arbour, administratrice, CS de Saint-Hyacinthe
M. Nick St-Pierre, administrateur, CS du Pays-des-Bleuets
M^{me} Louise Dionne, directrice générale, TRÉAQFP

Absences : M. Richard Coulombe, 1^{er} vice-président, CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles
M^{me} Nicole Breault, administratrice, CS Marie-Victorin

57.01 FINANCES

57.01.1 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS PAR L'AUDITEUR (DÉCISION)

L'auditeur présente les états financiers vérifiés. Au bilan, nous voyons les actifs et les passifs, donc le portrait de la TRÉAQFP au 31 mars 2019. Les frais payés d'avance sont principalement les frais payés pour les colloques 2019, 2020 et 2021.

Les comptes à payer au 31 mars sont pour les salaires des trois derniers mois à la Commission scolaire des Découvreurs pour la directrice générale, les agentes de développement et la technicienne en administration, et pour l'année, à la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), pour le salaire de l'agente de bureau.

Cette année, nous avons dépensé 737 432 \$. Nous avons pour l'année 2018-2019 un surplus de 79 449\$. Les surplus accumulés sont de 212 000 \$, soit trois mois de fonctionnement advenant l'obligation de fermer l'organisme. Selon l'auditeur, c'est un montant raisonnable et considéré ainsi par le gouvernement.

Si nous décidons de faire un fonds affecté, nous devons faire une résolution et la lui transmettre avec le montant.

Résolution 57-01-360

*Il est proposé par M. Normand Lacasse,
appuyé par M. Nick St-Pierre,
que les états financiers vérifiés préparés par Mallette
et la proposition d'augmenter le fonds de réserve de 25 000 \$
soient adoptés.*

57.01.2 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019-2020 (INFORMATION OU DÉCISION)

Mme Yanik Arbour questionne comment les membres vont interpréter un déficit qui pourrait être lié aux communications, car celui-ci s'inscrit dans le volet des communications afin d'améliorer celles-ci avec nos membres. Devrions-nous augmenter ce déficit et prévoir d'autres projets? À ce jour, depuis le 31 mars, les sommes dépensées pour les communications sont plus élevées que celles indiquées dans l'audit. Ceci est dû à un peu de retard dans les travaux. Le projet des communications se poursuivra donc au cours de l'année 2019-2020 et le budget prévu devrait être dépensé en totalité.

Résolution 57-01-361

*Il est proposé par M. Alexandre Marion,
appuyé par M^{me} Julie Caron,
que les prévisions budgétaires 2019-2020 soient adoptées
telles que présentées.*

57.02 RAPPORT D'ACTIVITÉS 18-19 ET FAITS SAILLANTS (QUI DIT QUOI) (INFORMATION)

La directrice générale informe les membres du conseil du déroulement de la présentation du rapport annuel et des échéanciers pour recevoir leurs commentaires concernant les faits saillants.

57.03 DIVERS

57.03.1 MISE EN CANDIDATURE (INFORMATION)

La directrice générale informe les membres du conseil des mises en candidatures reçues jusqu'à maintenant. Le conseil trouve important d'être transparents avec nos membres en les informant qu'il y a un poste libre au conseil d'administration, si cela advenait.

57.04 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution 57-01-362

*Il est proposé par M^{me} Yanik Arbour,
appuyée par M. Normand Lacasse,
que la levée de l'assemblée soit adoptée.*



M^{me} Julie Caron
Présidente



M^{me} Louise Dionne
Directrice générale